

Quant aux chartes de l'Église romaine déposées à Gluny par Innocent IV, en 1245¹, elles ont fait l'objet d'une note très intéressante donnée par M. Lorain dans son *Essai historique sur l'abbaye de Cluny* (Dijon 1839). À ce moment M. Ocher, médecin à Gluny, avait eu communication par M. Champollion-Figeac du *Mémoire de Lambert de Barive*, et il avait bien voulu le prêter à M. Lorain, lequel en a fait les extraits suivants que je crois intéressant de reproduire ici en partie, pour faire bien connaître l'importance du dépôt fait à Gluny par le Pape Innocent IV.

« Dans la troisième session du Concile tenu à Lyon, le 17 juillet 1245, dit M. Lorain, le Pape a annoncé qu'il avait fait rassembler tous les originaux des privilèges accordés à l'Église romaine par les empereurs, les rois et les autres princes, qu'il en a fait donner lecture et présenter aux Pères du Concile des copies exactes, auxquelles ont été apposés les sceaux des prélats présents, et qu'il veut que ces copies aient la même authenticité que les originaux². »

ou trois des siècles les plus obscurs de notre histoire. Ces débris complétés par les copies que nous ont léguées les savants du xv^e et du xvi^e siècle, constituent un ensemble de documents que l'Europe savante nous envie et auquel il faut nécessairement recourir quand on veut débrouiller les annales des x^e et xi^e siècles et éclaircir les origines du monde féodal. » (*Revue des Sociétés savantes* 1868. 2^e semestre p. 508.)

¹ M. Bruehl a publié dans la bibliothèque de l'école des Chartes en 1874, une étude sur les chapitres généraux de l'ordre de Cluny depuis le x^e jusqu'au xvi^e siècle, avec la liste des chapitres qui se sont conservés jusqu'à nous.

² Le pape Innocent IV dut se réfugier en France, ne se trouvant plus en sûreté à Rome ni en Italie où il était menacé de la vengeance de l'empereur Frédéric II, son plus cruel ennemi. Il vint alors à Lyon et fixa sa résidence à Lyon, pendant six ans, dans le célèbre couvent de Saint-Jusc saccagé et rasé par les calvinistes en 1567. Pendant son séjour à Lyon, il y déposa et excommunia l'empereur Frédéric II, dans le concile tenu dans la cathédrale Saint-Jean, en 1245. Il se rendit aussi à Cluny « où il se rencontra avec le roi saint Louis, ses trois frères et Madame la reine Blanche leur mère. On ne saurait passer sous silence la magnificence du cortège royal. Si vous eussiez vu comment ses gens étaient glorieusement rangés et ordonnés autour du roi, vous eussiez cru que c'était là une armée en ordre de bataille. » (Von G. N. an gis, p. 195. *Chronica cluniacense*, p. 1666.)

On comprend le but prévoyant d'Innocent IV en apportant à Cluny tout son Trésor des chartes. Il avait tout à craindre de la haine de son redoutable ennemi, il pensa donc avec raison que ce Trésor serait mieux en sûreté en France dont le roi saint Louis était son ami et son fidèle allié, et à Cluny, ville alors solidement fortifiée et qui en cas de danger était protégée aussi par le château de Lourdou. M. Lorain n'a pas pu préciser le moment où ce Trésor arriva à Cluny. Toutefois il a pensé que ce fut pendant le séjour du pape à Cluny ou peu de temps après son départ ; on croit qu'il fut fait trois exemplaires de ce recueil de chartes, et M. Lorain ajoute qu'au dernier siècle, le pape Benoît XIV ht demander par le cardinal de